



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 FEVRIER 2022

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents : - Gérard KAUWACHE - Nathalie BEAUFILS
- Gérard BOUCHETEIL - Marie AUFAURE
- Lionel FORESTIER -
- Gautier CAUBEL
-

Absents - Isabelle GABAUD
excusés : - Karelle MERCIER
- Frédéric MECHIN
-

Absents :

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2022 : **voté à l'unanimité**

1) I - Communication du Maire :

Réunion CTD (Contrat Territorial Départemental) :

- Les demandes de subventions pour les travaux de voirie et l'aménagement du cimetière ont été accordées en partie. En effet, le volet végétalisation du cimetière n'est pas pris en compte. Seule la partie artificialisation peut bénéficier d'une subvention. La Région n'octroyant plus pour le moment d'aide pour ce type de projet, il reste à connaître la position de l'Etat. Un débat s'engage au sein du Conseil sur le coût des travaux. Une majorité se dégage pour réaliser cette opération sans avoir recours à l'emprunt de façon à conserver une marge de manœuvre pour des chantiers jugés prioritaires et plus onéreux comme le renforcement de la sécurité au niveau des villages situés en agglomération. La décision est prise de réunir la Commission travaux pour faire le point sur ce dossier.

Réunion des PPA pour le PLUI :

- Après discussion sur la situation de Saint Yrieix Sous Aixe, il est convenu d'organiser une réunion en Mairie pour trouver une solution satisfaisante pour tous.

Redevance incitative

- La redevance incitative pour les OM (Ordures Ménagères) sera mise en place dans 2 ans. Son calcul repose sur la règle suivante :
 - Abonnement au service
 - Forfait sur une base de levées (non encore arrêtée)
 - Nombre de levées supplémentaires par rapport au forfait

Une large communication (contact à domicile, réunion publique, flyer) sera faite sur le sujet, de façon à ce que chaque usager puisse faire remonter ses remarques et aussi ses besoins

2 applications seront mises en place dans le cadre de ce nouveau dispositif :

- Logiciel GESBACS embarqué sur chaque camion pour identifier le propriétaire du bac
- Application MONTRI, déjà disponible, qui permet de connaître l'état des collectes.

2) II - Communication du 1^{er} Adjoint :

Ramassage des encombrants

- Les encombrants ont été collectés dans tous les villages. Vu le volume, 10 voyages avec le camion benne ont été nécessaires pour les transporter dans les déchetteries. Cette opération sera renouvelée l'année prochaine, mais pour éviter d'engorger les bacs des déchetteries, elle sera programmée de façon mensuelle (1 mois, 1 village) plutôt que chaque semaine.

Opération Prom'haies

- La plantation participative des 15 arbres d'alignement a eu lieu samedi 5 février de 10h à 12h. Plus de 30 personnes dont le Président du Département étaient présentes pour participer à cette opération qui clôturait le programme de plantation de 62 arbres à 3 endroits de la commune (station de La Roche, chemin des pommiers et chemin des Vergnes)
Une journée sur le greffage sera organisée en mars (date et lieu à préciser)

Travaux en cours

- Le nettoyage des bas-côtés est terminé.

3) III - Communication de la 2^{ème} Adjointe :

En l'absence de la 2^{ème} adjointe, le Maire informe le Conseil qu'une réunion pour établir une carte pérenne des transports scolaires sur notre commune aura lieu le mardi 8 février à Saint Priest.

4) II - Communication du 3^{ème} Adjoint :

Journal

- Le nouveau gabarit du journal est en cours de validation. Il devrait donc sortir au plus tard fin février/début mars.

Site Internet

- Le nouveau site sera en ligne au cours de la semaine. Les remarques pourront être prises en compte de façon à pouvoir le faire évoluer si nécessaire.



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 07 FEVRIER 2022**

DIFFUSION PUBLIQUE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 21 heures.

Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 07 février 2022 :

Le Maire :

Le Conseil Municipal :